

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2025-067

Séance du 22 SEPTEMBRE 2025

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	: 19
En exercice	: 19
Présents	: 18
Qui ont pris part à la délibération	: 19
<u>Date de la Convocation</u>	: 12/09/2025
<u>Convocation affichée et diffusée le</u>	: 12/09/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux septembre, à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

PRESENTS : M. VALLOS Frédéric, M. AKNIN Daniel, Mme BOURDELEAU Alexandra, Mme BRUYAS Séverine, M. COLLET Baptiste, M. DA COSTA Jean, GAUTIER WILL Pascale, Mme GENEVOIS Annie, Mme GONZALEZ Sindy, M. GROSSAT Gilles, M. GAY Richard, M. HENRY Christophe, Mme HENRY Marie- Claude, M. JACQUET Alain, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément M. ROCHE Gilles et Mme SOUZY Eva.

ABSENT :

POUVOIR :

Mme MARTIN GAJAC Corinne a donné pouvoir à Mme Pascale GAUTIER-WILL

Mme GONZALEZ Sindy a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Département : Demande de subvention aménagement parterre école

La mairie de Saint Didier de Formans dispose d'un terrain communal dans le secteur de l'école. Tennis (anciens courts / boulodrome).

Il est proposé d'aménager et de valoriser cet espace central et procéder à des plantations d'arbres dans la cour de l'école.

Le projet permettra d'offrir un centre village qualitatif avec comme projet. :

- Aménagement d'un cheminement dans les espaces verts existants
- Installation d'une passerelle pour permettre la jonction au mode doux en provenance du lotissement des Peupliers et du chemin du Férin permettant notamment un accès direct à l'école et au Parc du Pré vert.
- Plantation de 5 arbres dans l'espace vert existant
- Plantation de 4 arbres dans la cour de l'école pour offrir de l'ombre aux enfants en période chaude.
- Installation de bancs

Monsieur le Maire expose que ce projet pourrait être subventionné par le Département au titre des équipements de proximité. Taux de subvention possible : 30 %

Cout de travaux : 55 415,50 € HT

Devis Balland : 44 443,50 € HT

Devis Millet : 8 700,00 € HT

Bancs Eite : 2 272,00 € HT

Afin de mettre en œuvre ces aménagements, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès du Département de l'Ain.

Financiers	Libellé	Montant HT
------------	---------	------------

Envoyé en préfecture le 26/09/2025
Reçu en préfecture le 26/09/2025
Publié le
ID : 001-210103479-20250922-2025067-DE

4)	DETR / DSIL		€	00,00%
	Etat – autre			0,00%
	Conseil régional		€	00,00%
	Conseil départemental	Département	16 624,65 €	30,00%
	Autres (à préciser)			00,00%
	Total subventions publiques*		16 624,65 €	30,00%
2)	Fonds propres	/	38 790,85 €	70,00%
	Emprunts	/		0,00%
	Total autofinancement		38 790,85 €	70,00%
1)	TOTAL GENERAL HT	/	55 415,50 €	100,00%

Le Conseil Municipal à l'unanimité après discussions autorise Monsieur le Maire à présenter une demande auprès du Département de l'Ain.

Le Conseil Municipal à l'unanimité après discussion

- Confirme que Monsieur le Maire peut présenter une demande de subvention au Département pour le projet visé ci-dessus
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte à venir.

Ainsi fait et délibéré
le 22 septembre 2025

Pour extrait conforme,
Le Maire
Frédéric VALLOS

La secrétaire de séance
Sindy Gonzalez


